



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 963

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du centre Marie-Abadie, hôpital de jour du 14^e arrondissement de Paris. Ce centre est l'un des seuls à recevoir, en région parisienne, de très jeunes enfants, qui souffrent à la fois de troubles physiques et psychiques, pour lesquels il est très difficile de trouver une place dans une structure de soins. Ce centre est menacé par des restrictions budgétaires. Aussi lui demande-t-il quelles dispositions il entend prendre afin que les enfants concernés en région parisienne puissent être accueillis dans de bonnes conditions et que le centre Marie-Abadie puisse remplir ses missions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du centre Marie-Abadie, sis 41, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris pour lequel les familles des enfants accueillis sont soucieuses de connaître le devenir de cet établissement et la réponse qui pourrait être apportée à ses difficultés financières. Ni l'existence de l'établissement ni celle de ses activités ne sont menacées. Les coûts de fonctionnement devront faire l'objet d'une analyse dans le cadre de la procédure budgétaire contradictoire à la suite notamment des conclusions définitives de l'audit réalisé par les services déconcentrés, par des représentants de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et deux psychiatres qualifiés dans le domaine de l'enfant et de l'adolescent. Cet audit a porté sur le fonctionnement institutionnel de cet hôpital de jour, le nombre et la qualification des personnels, ainsi que sur les caractéristiques des populations accueillies et la spécificité des prises en charge. Les résultats de ces travaux et de ceux menés dans le cadre de l'élaboration du schéma régional d'organisation sanitaire de la psychiatrie en Ile-de-France pourront venir utilement éclairer la concertation entre l'agence régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France et les gestionnaires du centre Marie-Abadie, à l'occasion de la fixation de son budget 1998.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 963

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2364

Réponse publiée le : 29 septembre 1997, page 3217